



Robert WILTHIEN



*Nationale pour être proche
de vous partout !*



Chers amis mutualistes,

Je voudrais tout d'abord remercier les centaines d'adhérents (815 exactement à ce jour) qui m'ont écrit pour me dire le plaisir qu'ils éprouvent à la lecture de notre LETTRE MENSUELLE.

Destinée à vous tenir informés de l'actualité sociale et des décisions gouvernementales qui impactent notre trésorerie, cette LETTRE MENSUELLE est un lien qui nous unit et j'en suis ravi.

Comme chaque année, l'heure est aux bilans et ces derniers sont en cours de clôture par notre cabinet d'Expertise comptable, les Commissaires aux Comptes vont les examiner ensuite avec attention et rendront leur rapport officiel aux délégués que je réunirai pour l'assemblée générale annuelle.

À propos de notre ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, nous serons contraints de la retarder un peu, l'exceptionnelle mobilisation des policiers pour les jeux olympiques et paralympiques nous empêche de nous réunir aux dates habituelles, le quorum incontournable ne pouvant être atteint du fait de cette extraordinaire mobilisation policière.

Je convoquerai donc cette ASSEMBLÉE GÉNÉRALE après le 8 septembre prochain, date de fin des JO.

Cela n'échappe au savoir de personne, tous les travaux, débats et décisions prises en AG sont systématiquement, et par obligation, mis sur le site internet de nos mutuelles dans le mois qui suit la réunion évoquée supra. Ce mode de communication est officiel et est reconnu comme valant information aux adhérents. Permettez moi d'insister sur ce détail, il est de taille, votre parfaite information participe grandement à l'essor de notre mutuelle.

Comme j'en fais état plus avant, les décisions gouvernementales impactent la trésorerie de toutes les mutuelles et, face à ces « attaques gouvernementales » répétées, les équipes de gouvernance, que je préside, n'ont d'autre choix que celui de tout mettre en œuvre pour réaliser l'équilibre des comptes, de réfléchir d'abord aux solutions possibles à cet effet.

Nul ne peut ignorer ce mécanisme. Cette gestion, en « bon père de famille », de nos finances mutualistes est comparable à la gestion de nos finances en privé....

Nombreux sont celles et ceux qui, pensant qu'une Mercedes ne devrait pas coûter plus cher qu'une 2 chevaux, comprennent difficilement l'augmentation de leur cotisation, aussi infime soit-elle.. Les prestations de la MPN sont de très haute qualité, la qualité a un prix ! N'en déplaise à ceux qui pensent qu'on peut TOUT avoir sans RIEN payer.

les réseaux sociaux et la presse en général nous inondent de publicités plus alléchantes les unes que les autres, certaines poussant le mensonge jusqu'à tenter de faire croire aux « pigeons » que pour 20 euros mensuels on peut bénéficier d'une « couverture santé » maximale !

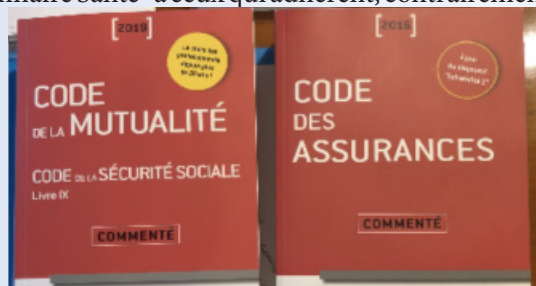
Beaucoup y croient et se laissent piéger, jusqu'à ce que la maladie ou l'accident fasse sonner le réveil qui les sort, malheureux, du rêve qu'ils ont fait. Ces « pigeons » accourent ensuite à la porte d'une mutuelle, profitant ainsi de tirer des réserves, constituées par « les autres », les remboursements liés à la maladie ou l'accident qui les surprend.

Comme disait ma grand-mère, « Ce n'est pas quand on a le caca au derrière qu'on s'assure qu'il y a du papier sur le rouleau » !

Notre mutuelle n'échappe pas à la cupidité de ces « pigeons » plus voleurs que voyageurs.. plus égoïstes que mutualistes ! Nous voyons de plus en plus souvent arriver dans nos effectifs, des pigeons peu scrupuleux qui, approchant la cinquantaine et les soucis de santé, découvrant que leur complémentaire « à deux balles » ne leur sera d'aucune utilité pour leur salaire, frappent à nos portes, cachant soigneusement leurs soucis de santé.

Le Code de la Mutualité interdit aux mutuelles de faire remplir un -Questionnaire Santé- à ceux qui adhèrent, contrairement au Code des Assurances qui autorise les assureurs à l'exiger.

Face à ce type de « profiteurs » et avec discernement, l'ASSEMBLEE GÉNÉRALE a déjà fixé un temps de carence de deux ans pour le complément de traitement dont le service est limité au nombre d'années d'adhésion et de plusieurs mois pour certaines prestations afférentes, notamment, au dentaire et à l'optique ou encore à l'hospitalisation. Vous pouvez en voir le détail sur les statuts et le Règlement Intérieur de notre mutuelle en faisant votre recherche sur notre site internet: www.e-mpn.fr



Cette cupidité indécente, et dont toutes les mutuelles sont victimes, nous oblige à être toujours plus vigilants. De même et pour satisfaire la gourmandise « sans limites » des médecins, dans la perspective de l'augmentation conséquente de leurs honoraires que la SÉCU (moribonde) ne prendra pas en charge, je vais proposer aux ADMINISTRATEURS de soumettre à nos délégués lors de notre prochaine ASSEMBLEE GÉNÉRALE, les moyens possibles d'équilibrer nos comptes, sans augmenter les cotisations. Une des pistes en cours d'étude et d'analyse est celle consistant à opérer une petite retenue sur les remboursements.

Défenseur inconditionnel de la démocratie, j'invite celles et ceux d'entre vous qui le souhaitent à m'écrire pour me donner des idées ou simplement matière à enrichir la réflexion que je partage régulièrement avec mes plus proches collaborateurs. robert.wilthien@mpn-france.com

La MPN fêtera, le 22 avril prochain, ses 79 années d'existence !

À la présidence de cette belle institution depuis près de 30 ans, j'ai toujours été soucieux de l'avis des adhérents et amis mutualistes que vous êtes. Cela a toujours été ma principale préoccupation. La satisfaction de l'adhérent est toujours au centre de mes orientations. Je vous demande de me croire ou de le vérifier.

Pour conclure, je rappellerai simplement que les entreprises françaises ont réalisé plus de 100 milliards de bénéfice en 2023 et que notre gouvernement, en trois ans, a versé 6 milliards d'euros à l'UKRAINE, entendez aux marchands d'armes... je ne rajoute pas les milliards dépensés pour aider ces pays qui nous envoient leurs ressortissants...

La FRANCE affiche TROIS MILLE MILLIARDS DE DETTE, et tout le monde s'en fout !

Près de 10 millions de français vivent sous le seuil de pauvreté. Les parlementaires votent 300 euros nets mensuels d'augmentation de leurs déjà très confortables indemnités, ils prétendent, comme le locataire de l'Elysée, que tout va s'arranger.

L'hôpital et notre système de santé sont exsangues et il faut avoir peur d'être malade ou de devoir être hospitalisé, les écoles rurales sont fermées pour envoyer les enseignants à la périphérie des grandes villes pour assurer l'accueil des primo-arrivants, les prix de l'énergie flambent alors qu'EDF affiche 10 milliards de bénéfice en 2023, les minorités prennent le pouvoir, les wookistes sont sur le devant de la scène et distillent joyeusement leurs théories désastreuses, les bobos et les neneux se prennent pour le nombril du monde, la « gay Pride » rassemble plus de monde sur les champs Elysées que la fête du 14 Juillet...

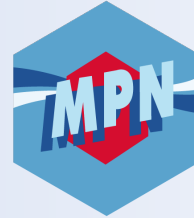


MERDE alors, quand va-t-on réveiller la conscience de ceux qui laissent faire ou qui encouragent cette chienlit ?

ROBERT WILTHIEN
PRÉSIDENT NATIONAL
GROUPE MPN



Victor TALLAND



*Nationale pour être proche
de vous partout !*



Cher(e)s Adhérent(e)s, cher(e)s ami(e)s,

L'actualité mutualiste du moment m'amène à vous informer de la publication au Journal Officiel, depuis le samedi 17 février, du décret sur le doublement de la franchise médicale portant de 50 centimes à 1 euro sur chaque boîte de médicaments prescrite.

Ce Décret entrera en vigueur au 31 mars prochain.

Également, la franchise sur les transports sanitaires est doublé, passant de 2 à 4 euros, à compter de cette même date.

Ajouté à cela, la « participation forfaitaire » sur les consultations et actes médicaux – à l'exception de ceux réalisés lors d'une hospitalisation, ainsi que sur les examens et analyses de biologie médicale, double quant à elle (passant à 2 euros contre 1 euro auparavant), selon le Décret n° 2024-113 du 16 février 2024 relatif à la participation forfaitaire des assurés sociaux aux frais de santé.

Afin que les personnes ayant le plus recours aux soins ne soient pas « pénalisées », le Gouvernement maintient à 50 euros les deux plafonds annuels (l'un pour les franchises, l'autre pour les participations forfaitaires).

Vous l'aurez compris, ces nouvelles mesures Gouvernementales sont prises pour combler le déficit abyssal de la Sécurité sociale estimé, en 2024, à près de 11 milliards d'euros.

En effet, face à la dégradation des comptes de la Sécurité sociale, le Gouvernement avait annoncé, en janvier, son intention de faire payer un peu plus les assurés sociaux sur leur consommation de soins, en augmentant la part non remboursée.

L'ensemble des mesures évoqué, ci-dessus, permettra de collecter dans les caisses de la Sécurité sociale, la « coquette » somme de 800 millions d'euros lorsque celle-ci continuera de se désengager progressivement dans le remboursement de certaines prestations santé (exemple : à hauteur de 10 % sur les prestations relevant du dentaire depuis la fin de l'année dernière) au détriment des mutuelles qui elles, doivent impérativement, augmenter leurs cotisations santé afin de veiller au nécessaire équilibre de leur compte d'exploitation. Le déficit n'est pas permis ni légal !

Détail de taille, les cotisations sociales des travailleurs n'ont pas diminuées pour autant.

L'État, dans sa gestion de la Sécurité sociale et plus globalement de notre système de santé, ferait bien de s'inspirer du sérieux et du soucis de l'équilibre budgétaire mis en œuvre par les mutuelles.

Ces dernières sur qui nos actuels gouvernants et autres pseudos connaisseurs du monde mutualiste se plaisent à dénigrer en permanence, pallient aux carences toujours plus nombreuses et visibles d'une Sécurité sociale moribonde.

A n'en pas douter, nous prenons doucement mais sûrement, le chemin de cette « grande Sécurité sociale » qui ne supporterait plus que le « risque lourd » (Hospitalisation), quant les mutuelles assureraient l'essentiel des prestations santé.

Voici le début d'une santé à deux vitesses, une pour les riches et la seconde pour les autres, à l'instar de nos voisins anglais, où beaucoup d'entre-eux, par exemple, n'ont pas les moyens de se soigner dignement.

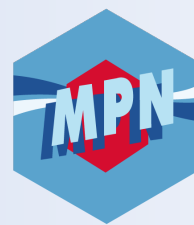
Loin de l'esprit et des valeurs de Pierre Laroque, lorsqu'il a créé, en 1945, notre Sécurité sociale.

LE 1ER VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE
DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

VICTOR TALLAND



Jean-Marc VARLET



*Nationale pour être proche
de vous partout !*



Cher(e)s Adhérent(e)s, cher(e)s ami(e)s,

Ces derniers jours, relayé par les médias qui lui sont acquis, le tout nouveau gouvernement nous informe que le budget 2024 est déjà obsolète.

Saupoudrage à coup de millions afin de faire descendre les tensions sociales des agriculteurs, de la grève des contrôleurs SNCF et bientôt celle des aiguilleurs (d'autres arrivent....)

La future augmentation de la consultation des médecins généralistes à hauteur de 30 euros, et plus pour les spécialistes.

La France et l'Allemagne viennent de signer des accords bilatéraux dans la durée avec le Président Zelensky avec une dizaine de milliards de soutien militaire pour 2024.

En même temps, les constructeurs automobiles (+ 18%), TOTAL ÉNERGIE (20 milliards), EDF (10 milliards) font d'énormes bénéfices et je ne parle pas des marchands d'armes qui ont tout intérêt à faire perdurer les guerres, pendant qu'une catégorie des français s'appauvrit.

Certains sont atteints de plein fouet par l'inflation grandissante, l'explosion des prix pour survivre, la hausse de l'énergie (hausse électricité de près de 10%, hausse du gaz de 10%) pendant que les stations de ski affichent un taux de remplissage de 90%, et tout le monde s'en fout.

Parlons « droit du sol » à Mayotte, territoire français. Notre pays verse 150 millions par an au gouvernement comorien pour qu'il reprenne ses ressortissants.

Le seul but du gouvernement Comorien est de s'accaparer de Mayotte, territoire qu'il revendique depuis des années face à la France, septième puissance mondiale.

Aujourd'hui Mayotte est considéré comme le Lampedusa de la France, et tout le monde s'en fout.

Côté santé, nous ne sommes pas mieux lotis. Nous appelons à la rescousse des médecins cubains à Guingamp! Nous payons tout simplement l'imbécile instauration du numerus clausus durant tant d'années.

La sécurité sociale se désengage de plus en plus, transmettant la charge aux mutuelles, entre autre la MPN, en les assommant de taxes, de remboursements supplémentaires sans tenir compte de notre budget prévisionnel! mais tout le monde s'en fout...

Côté immigration clandestine, l'Union européenne sanctionne les pays européen, donc la France, d'une amende de 20000 euros par migrants non accueillis sur notre sol et cela avec de l'argent public! Mais tout le monde s'en fout....

Parlons censure. Reporter sans frontière représenté par son secrétaire général, organisation qui a défendu la liberté d'expression dans tous les pays du monde, veut interdire la dite liberté d'expression d'une chaîne d'information française bien connue! A la demande du conseil d'état, l'Arcom a reçu la charge de surveiller la dite chaîne.

La France, pays des libertés pour ceux qui y séjournent illégalement deviendrait elle un état totalitaire dans lequel nous pourrions réduire au silence ceux qui distillent des vérités ?

Au final, nos gouvernants de tous bords qui ont dirigé notre pays, à la botte de la maison EUROPE, sont les champions du monde des effets d'annonces non concrétisés. Ils ont ruiné financièrement notre pays laissant à nos enfants et petits enfants une dette publique de plus de 3000milliards d'euros, ils ruinent notre civilisation laissant les wokistes réviser notre histoire et déboulonner nos statuts, voulant nous faire croire que notre civilisation n'est pas de culture chrétienne.

Pour ce faire, ils ont réussi à envoûter une majorité de nos concitoyens en leur offrant l'espérance de gagner au loto, en leur vendant du rêve par le biais des jeux télévisés, les incitant à emprunter pour s'offrir des vacances hors de prix. Tel est le prix de la paix sociale!

Comme le disaient si bien, les empereurs romains : **Donnez leur du pain et des jeux !**

LE TRÉSORIER GÉNÉRAL
NATIONAL

JEAN-MARC VARLET